

NF- Politique Valais : Un temps suspendu, le développement de l'aéroport de Sion obtient un large soutien au Grand Conseil

Le Grand Conseil soutient très largement la reprise des travaux sur le développement et la cantonalisation de l'aéroport de Sion. Un signal politique clair avant un possible référendum.

Guillaume Chillier

05 mai 2025, 18:42



L'aéroport de Sion et ses environs, en août 2022.

Sacha Bittel

Au début, personne n'est content. Tout le monde critique Christophe Darbellay. L'UDC critique les Verts. Christophe Darbellay répond aux socialistes et se moque des écologistes... Décidément, l'avenir de l'aéroport de Sion flotte. En travers de la gorge d'une large majorité d'élus, l'abandon l'an dernier du projet de cantonalisation et de développement de l'infrastructure par le conseiller d'Etat.

Quelques minutes plus tard, tout le monde ou presque est satisfait. Surtout Christophe Darbellay, ravi d'avoir réveillé les soutiens politiques à ce projet qui repart de plus belle après le vote de deux motions ce lundi lors du premier jour de session du Grand Conseil.

Il annonce une nouvelle consultation « en bonne et due forme » sur un avant-projet de loi « déjà prêt » et qui ne diffère pas vraiment de la première mouture. « Donnez-moi une seule infrastructure publique dans le canton qui coûte à la collectivité publique moins d'un million par année et qui en rapporte 75 », argumente le ministre visiblement combatif.

De l'argent et des emplois

Le 15 février 2024, le Conseil d'Etat et la ville de Sion présentaient leur vision pour un aéroport cantonalisé. En sollicitant les communes du canton et en réduisant le financement de Sion et de l'Etat, l'objectif était de doter l'infrastructure « d'importance cantonale » d'une vision et d'une stratégie au service du tourisme et de l'économie. Ils y vantaient les retombées économiques calculées à 75 millions de francs et les 300 emplois présents sur le site.

Un peu plus de 40 jours plus tard, le crash. Seul face à la presse cette fois, Christophe Darbellay annonçait l'abandon du projet en raison d'une réponse à la consultation qu'il juge mitigée.

Certains y voient une volonté d'éviter un sujet sensible à quelques mois des élections cantonales. Lui estime l'enthousiasme des uns et des autres trop mou. Il semble craindre une éventuelle votation populaire sur une thématique qui ne laisse jamais indifférent.

Ce lundi et hormis quelques nuances, la majorité des groupes soutient la reprise des travaux sur l'avenir de l'aéroport. En tête, le chef de groupe UDC Grégory Logean, qui rappelle que cette infrastructure « est un outil de développement économique et touristique essentiel ».

Il parle de la société H55, filiale technologique issue de Solar Impulse, et ses quelques 120 emplois. « On parle d'une société spécialisée dans le Greentech (nouvelles technologies pour protéger l'environnement, N.D.L.R.) qui a été nominée parmi les 250 meilleures entreprises du domaine », salue le président d'Héremence.

Il évoque ainsi les « emplois à forte valeur ajoutée occupés par des personnes qui habitent dans la région », des « impôts qui restent chez nous » ou « des fournisseurs sollicités par les entreprises présentes sur le site de l'aéroport ».

A gauche, on tente d'imposer des conditions. Le PS exige l'équilibre financier, un développement respectueux de l'environnement, des discussions avec l'armée, un accent sur l'innovation. « Nous ne pouvons pas accepter que les contribuables financent durablement un projet qui profite principalement à une minorité. Nous pensons notamment aux utilisateurs de jet privé », avertit le député Florian Chappot.

Chez les Verts, trop de questions essentielles restent sans réponse. « Nous maintenons qu'il est déraisonnable de vouloir développer les vols commerciaux dans notre vallée alpine, tant sur le plan du climat, des nuisances que de la logique économique puisque nous savons que l'équilibre financier est inatteignable », critique l'élus Jérémy Savioz.

Tout le monde ou presque est content, mais une année d'incertitude a été perdue. Le temps presse désormais : fin 2030, la concession aéroportuaire attribuée à la ville de Sion arrive à échéance et pourrait être disputée par des acteurs locaux ou internationaux.

MOTIONS :

1. Auteurs : Députés Julien Dubuis (PLR/FDP), Didier Morard (PLR/FDP), Claire-Lise Bonvin (Le Centre) et Cyrille Fauchère (UDC)
Objet : Motion pour la définition d'une loi concernant l'aéroport de Sion
Date : 10.09.2024
Numéro : 2024.09.277
Résultat : par 117 voix contre 9 et 0 abstention, le Grand Conseil accepte cette motion. Celle-ci est donc transmise au Conseil d'Etat pour exécution.
2. Auteurs : Députés Grégory Logean et Cyrille Fauchère (UDC), Sonia Tauss-Cornut (PLR/FDP) et Claire-Lise Bonvin (Le Centre)
Objet : Aéroport de Sion : le Conseil d'Etat doit remettre l'ouvrage sur le métier !
Date : 14/06/2024
Numéro : 2024.06.171
Résultat : par 118 voix contre 8 et 0 abstention, le Grand Conseil accepte cette motion. Celle-ci est donc transmise au Conseil d'Etat pour exécution.